

Projet des usagers

Fiche action n°2 : Les pratiques de mises en isolement et/ou contention / La bientraitance	
Axe stratégique	Axe 1 : Droits des usagers (pilote : Dr Diane Levy-Chavagnat)
Objectif opérationnel	Objectif B : Promouvoir les actions luttant contre les mesures restrictives de liberté
Pilote de l'action	Dr Levy-Chavagnat, Mme Denis Delphine Cadre de santé, Mr Jourdain Samuel Infirmier
Priorité(s) du PTSM/PMP/PE	<p>PTSM Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.</p> <p>Recommandations de la HAS</p> <p>Lien avec le projet médical du projet d'établissement 2025-2030 → axe 2 « Promouvoir les droits et l'expérience patient » → Objectif 1 : « Limiter les pratiques restrictives de liberté »</p> <p>Lien avec le projet de soins du projet d'établissement 2025-2030 → axe 2 « Le patient acteur de sa prise en charge : Droit et expérience patient » (pilotes : Emmanuel Foucault, CSS et Charlotte Penaud, CSS) → Objectif 6 : « Limiter les pratiques restrictives de liberté » → Objectif 9 : « Promouvoir l'éthique et la bientraitance dans les soins »</p>
Population cible	Enfants, adolescents, adultes, personnes âgées
Périmètre territorial	Local
Contexte	<p>Contexte national :</p> <p>Manuel de Certification HAS janvier 2025 → Chapitre 1 « Le patient » → Critère « Impératif » n°1.1-16 « Le patient bénéficie d'une prise en charge bientraitante » → Chapitre 2 « Les équipes de soins » → Critère « Impératif » n°2.3-14 : « Les équipes respectent les bonnes</p>

	<p>pratiques en matière d'isolement et de contention des patients hospitalisés sans consentement »</p> <p>Dispositions législatives de la loi Janvier 2022</p> <p>Rapport du contrôleur général des libertés</p> <p>Contexte CHL :</p> <p>Nombre de Chambres d'isolement au Centre Hospitalier Henri Laborit : 11</p> <p>Nombre de temps d'usage des Chambres d'isolement en 2024 : en cours</p> <p>Nombre d'espaces d'apaisement au CHL finalisé : 5</p> <p>Les résultats attendus de cette fiche action sont liés à fiche action « Accompagnement et suivi de l'outil MAP (outil GPS*) dans le secteur ambulatoire »</p>
Description	<p>Aller vers une diminution des mises en isolement et/ou en contention des patients et tendre vers une utilisation réduite des Chambres d'isolement voire leur suppression d'ici à 2030.</p> <p>Création des espaces d'apaisement dans toutes les unités</p> <p>Création et diffusion des bonnes pratiques liées à l'utilisation des espaces d'apaisement</p> <p>Respect de la Charte de Bientraitance</p>
Etapes	<p>1^{ère} année : Optimiser la sensibilisation des bonnes pratiques de mise en isolement et de l'utilisation des espaces d'apaisement.</p> <p>Equiper les chambre d'isolement et les chambres de services fermés de mobilier plus adapté à l'accueil du patient.</p> <p>Formation des professionnels Omega, mentalisation ou programmes similaires</p> <p>2026 - 2030 : création des espaces d'apaisement (une par service) et suppression progressive des chambres d'isolement</p> <p>Créer un questionnaire spécifique pour les patients ayant bénéficier de l'espace d'apaisement</p> <p>Créer des ateliers thérapeutiques dans les services fermés</p> <p>Recenter les infirmiers sur leurs missions premières, notamment les entretiens</p> <p>Initier des travaux recherche</p>
Partenaires	HAS, Services de soins, médecins, usagers, Service qualité, direction des usagers...
Moyens	DALT (travaux et mobiliers des espaces d'apaisement), formation des professionnels, SIM
Indicateurs	<p>Code EDGAR</p> <p>Taux de réduction du nombre de prescription (attendu 30%)</p> <p>Nombre d'espaces d'apaisement créés</p> <p>Nombre de mises en isolement/contention + recueil de l'expression de la personne suite à la mise en isolement/contention</p> <p>Nombre de patients et de passages en espace d'apaisement et analyse du questionnaire de satisfaction.</p> <p>Nombre de personnels formés</p>